



COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 22 janvier 2022

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 14/01/2022 <i>L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER</i>
Présents : 8	Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Delphine BIJARD, Marc VALLVE, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE
Votants: 8	Représentés:
Pour: 8	Excusés: André FUSILLO, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS
Contre: 0	Absents:
Abstentions: 0	Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: Réalisation d'un diagnostic foncier agricole par la Fédération Pastorale Délibération n°: DE_2022_003

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide d'autoriser la réalisation d'un diagnostic foncier agricole par la Fédération Pastorale sur le secteur du Pech Nord Ouest.

Il s'agit de réaliser un état des lieux de l'usage et de la maîtrise du foncier pastoral et agricole afin d'analyser les enjeux actuels et à venir.

En zone intermédiaire, ce diagnostic établira les besoins au niveau foncier (restructuration, maîtrise, équipement) des éleveurs locaux et de définir l'opportunité de création d'une association foncière pastorale sur certains secteurs de la commune.

Lorsque le diagnostic foncier sera réalisé, la Fédération Pastorale, fera un compte rendu auprès de la commune et des usagers agricoles rencontrés.

La commune pourra alors décider de réunir l'ensemble des propriétaires concernés.

Pour extrait conforme.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER



RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/02/2022 009-210902490-20220122 DE 2022_003-DE